



From : The Stewards of the Race

Decision n° 2

Log n°

To : The Competitor/Le Concurrent
Car n° 41 TROFEO NASTRO ROSSO

The Stewards, having received a report from the Scrutineer and having considered the following matter, decide :

Les Commissaires, sur rapport du Commissaire Technique, après avoir entendu le concurrent et après en avoir délibéré en dehors de toute personne étrangère, décident :

Car n° 41

Drivers Mr Gijzen

Session : Courses

Facts : Essais non effectués, demande à participer aux courses

Decision : Autorisé à prendre part aux deux courses, en fond de grille pour les deux courses.

Claude Paoletti
40448 Int. FFSA

Chairman of Stewards

Date

François Dumont
1577 Int. RACB

Steward

Time

Pascal Mangiapan
21916 Int. FFSA

Steward

Received by the Competitor/Reçu par le concurrent

Copy to : The Competitor
The Race Director
The Timekeepers
The Secretary of the Meeting

Signature

Time.....Date.....